



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Société civile française et Jeux olympiques et paralympiques 2024

Question orale n° 90

Texte de la question

M. Sébastien Nadot attire l'attention de Mme la ministre des sports sur l'importance de la société civile dans l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Du 27 janvier au 3 février 2018, tous les élèves de la maternelle au lycée pourront participer à la semaine olympique et paralympique. Cette opération permet d'associer des pratiques physiques et sportives à l'éducation morale et civique. C'est l'occasion de travailler des thématiques telles que le fair-play, les valeurs du sport et de l'olympisme ou encore de l'égalité, de la santé et l'inclusion des élèves en situation de handicap. Cette très belle initiative est destinée au public scolaire. Fortes de plus de 3 millions d'adhérents, présentes sur tous les territoires avec leurs 21 000 associations, les fédérations affinitaires et multisports sont aujourd'hui un maillon essentiel du développement d'activités physiques et sportives (APS) adaptées pour tous les publics. Du loisir à la compétition, du plaisir au bien-être, de l'éducation à l'inclusion sociale, de la solidarité à la citoyenneté, elles coopèrent avec les collectivités territoriales et les associations de quartier notamment pour accueillir toutes les populations, au plus près de leurs besoins dans la diversité, quelles que soient leurs attentes, dans un cadre associatif dynamique et responsable. Comment compte-t-il associer les fédérations affinitaires et multisports, représentantes de la société civile, à ce grand événement que représentent les Jeux olympiques et paralympiques de 2024 ? Il lui demande comment il compte faire de ces jeux des jeux pour tous les territoires, des jeux qui servent de levier à une augmentation de la pratique sportive des Françaises et des Français.

Texte de la réponse

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024

M. le président. La parole est à M. Sébastien Nadot, pour exposer sa question, n° 90, relative aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

M. Sébastien Nadot. Madame la ministre des sports, du 27 janvier au 3 février, tous les élèves, de la maternelle au lycée, pourront participer à la semaine olympique et paralympique. Cette opération doit inciter à la pratique du sport et à le faire vivre dans sa diversité comme outil pédagogique. Le fair-play, l'égalité, l'éducation à la santé et l'inclusion des élèves en situation de handicap, les valeurs du sport et de l'olympisme seront à l'honneur. Cette très belle initiative est destinée au public scolaire.

Mais l'éducation physique et sportive est également très importante hors contexte scolaire, chez les enfants comme à tous les âges de la vie. Fortes de plus de 3 millions d'adhérents, présentes sur tous les territoires avec leurs 21 000 associations, les fédérations affinitaires et multisports sont aujourd'hui un maillon essentiel du développement du sport adapté pour tous les publics.

Du loisir à la compétition, du plaisir au bien-être, de l'éducation à l'inclusion sociale, de la solidarité à la citoyenneté, elles coopèrent avec les collectivités territoriales et les associations de quartier pour accueillir toutes les populations au plus près de leurs besoins dans la diversité, quelles que soient leurs attentes, dans un

cadre associatif dynamique et responsable.

Madame la ministre, au-delà de la semaine olympique qui s'annonce, comment comptez-vous associer les fédérations affinitaires et multisports représentantes de la société civile à ce grand événement que représentent les Jeux olympiques et paralympiques de 2024 ? Comment comptez-vous faire de ces Jeux des Jeux de tous les territoires, servant de levier à une augmentation significative de la pratique sportive des Françaises et des Français ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre des sports.

Mme Laura Flessel, ministre des sports. Monsieur le député, ces Jeux sont une opportunité exceptionnelle pour les fédérations, pour nos clubs et pour le sport français de manière générale. En phase de candidature, les sportifs et le mouvement sportif ont été placés au cœur du projet et c'est probablement ce qui a fait la différence avec des candidatures précédentes. Cela doit continuer en phase d'organisation : j'y compte bien et j'en serai garante. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le mouvement sportif est majoritaire au conseil d'administration du comité d'organisation des Jeux olympiques, qui a été officiellement créé il y a quatre jours.

Les fédérations sportives délégataires de service public, qu'elles soient ou non olympiques et paralympiques, multisports, affinitaires, sont déterminantes au sein de notre modèle sportif français. En effet, elles constituent un échelon de proximité, celui du sport du quotidien, qui contribue à valoriser auprès de tous la dimension éducative, sociale et citoyenne de la pratique sportive.

Vous l'avez évoqué, la semaine olympique et paralympique se tiendra la semaine prochaine, grâce à la mobilisation du ministère de l'éducation nationale mais aussi des fédérations unisports, de l'UNSS – Union nationale du sport scolaire – de l'USEP – Union sportive de l'enseignement du premier degré – et de l'UGSEL – Union générale sportive de l'enseignement libre –, qui font vivre le sport avec passion au sein des écoles.

Plus largement, l'implication des fédérations unisports, multisports et affinitaires sera déterminante au côté de l'État et des collectivités territoriales pendant les six ans à venir, pour mobiliser les Françaises et les Français autour de ce projet extraordinaire à travers de nombreux événements qui mettront tout notre pays en mouvement ; pour promouvoir ce grand événement, en faire une fête, donner l'envie de s'investir dans cette aventure et, qui sait, peut-être, faire partie de cette « Génération 2024 ».

Si l'État et le mouvement sportif se sont impliqués dans cette candidature et seront pleinement mobilisés pour préparer ce grand événement, c'est parce que nous croyons en sa capacité à favoriser la pratique d'une activité physique et sportive pour davantage de Français, à faire des valeurs et des vertus du sport des éléments essentiels de notre vivre ensemble.

C'est dans cet esprit que nous avons conçu le plan Héritage 2024 du CNDS – Centre national pour le développement du sport – pour 2018, afin d'accompagner l'élan né de l'organisation des Jeux et favoriser la transformation des organisations sportives. Pour soutenir l'innovation sociale par le sport, qu'insufflent les associations sportives, le CNDS est doté à cet effet de 20 millions d'euros.

Enfin, le sport et en particulier le développement de sa pratique s'inscrivent dans la dynamique initiée par le Président de la République. Cela passera par la mobilisation de la société civile et du milieu associatif, qui sont des relais de premier ordre, en portant au quotidien notre politique sportive au plus près de nos concitoyens.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Nadot](#)

Circonscription : Haute-Garonne (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 90

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [16 janvier 2018](#)

Réponse publiée le : 24 janvier 2018, page 276

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 janvier 2018](#)